



Rapport d'Activité 2025

Assemblée Générale du Mercredi 17 Juin 2026

Loiréadd' - CHU Saint-Etienne Hôpital Bellevue - 42055 Saint-Etienne Cedex 2

04 77 80 33 20 - www.loireadd.org - contact@loireadd.org

Association n°W423002526 - Déclaration d'activité de formation n°82420204042 - SIREN n°448357905(00018)

S O M M A I R E

	Rapport moral de la présidente	1 - 2		Activité Physique Adaptée en CSAPA	9
	Le réseau	3 - 4		Les lundis de Loiréadd'	10
	Conventions partenariales	4		Stage de sensibilisation	11
	Les outils de communications	5		Rencontres Prévention Récidive Alcool	12
	Les outils de prévention	6		Rencontres Prévention Récidive Conduite Sous Stupéfiants	13
	Rencontres ADDICTO-Loire	6		Justice Résolutive de Problème « Horizon »	14
	Ingénierie de formation	6 - 7		CISPD Roannais Agglomération	15
	Pôle ressource orientation	7		CPTS Défi Santé Roannais	15
	Programme de réduction des risques	8		Actions spécifiques	16 - 18
				Démocratie Sanitaire	19
				Fédération Addiction	19

Rapport moral de la présidente

L'année 2025 confirme la place essentielle de LOIRÉADD' comme acteur de référence de l'addictologie dans la Loire. Dans un contexte où les besoins de repérage, d'accompagnement et d'orientation demeurent importants, alors même que les problématiques addictives se diversifient et se complexifient, notre association poursuit avec détermination sa mission de coordination, d'animation de réseau, de soutien aux compétences et d'appui aux professionnels confrontés à ces enjeux.

Plus que jamais, les addictions appellent des réponses concertées, pluridisciplinaires et ancrées dans les réalités territoriales. Face à cette exigence, LOIRÉADD' continue d'incarner un espace de dialogue, de coopération et d'innovation au service des professionnels, des institutions et, au-delà, des personnes concernées par les conduites addictives.

L'année écoulée s'inscrit dans la continuité de nos missions historiques, tout en témoignant de notre capacité à nous adapter aux besoins émergents du territoire. Cette faculté d'évolution constitue l'une des forces de notre association depuis sa création.

Sans revenir ici sur l'ensemble des actions détaillées dans le rapport d'activité, je souhaite mettre en lumière plusieurs axes majeurs qui ont marqué l'année 2025.

L'animation du réseau demeure le socle de notre action. Les nombreux partenariats développés et entretenus au fil des années permettent aujourd'hui de mobiliser des acteurs issus de champs complémentaires : sanitaire, médico-social, social, judiciaire, éducatif et associatif. Cette dynamique partenariale favorise la circulation de l'information, l'interconnaissance des dispositifs et l'amélioration des parcours des personnes concernées.

Les outils de communication et de diffusion des connaissances occupent une place centrale dans cette mission. La progression très significative de la fréquentation de notre site internet témoigne de son utilité auprès des professionnels. Le développement de protocoles, de fiches repères et d'outils d'aide aux pratiques illustre notre volonté constante de rendre l'expertise addictologique accessible au plus grand nombre et de soutenir les acteurs de premier recours dans leurs interventions quotidiennes.

L'année 2025 a également confirmé la pertinence de notre activité de formation, portée par le renouvellement de la certification Qualiopi. Les formations proposées, qu'elles soient inter ou intra-établissements, contribuent à diffuser une culture commune en addictologie, à favoriser le repérage précoce des situations à risque et à améliorer l'orientation des personnes concernées. Cette mission se prolonge à travers les nombreux accompagnements méthodologiques, actions de sensibilisation et interventions menés tout au long de l'année auprès d'acteurs issus de secteurs variés.

Le rôle de pôle ressource et d'orientation s'est encore renforcé cette année. Les demandes d'accompagnement, de conseil et d'orientation adressées à l'association témoignent de la confiance accordée à LOIRÉADD' par les professionnels, mais aussi par les usagers et leurs proches. Une étape importante a été franchie avec la mise en œuvre opérationnelle du projet de téléexpertise en addictologie à « deux niveaux », développé en partenariat avec la filière addictologique du CHU de Saint-Étienne. Cette avancée illustre notre volonté de proposer des réponses graduées, coordonnées et adaptées aux besoins des professionnels du territoire, notamment ceux de premier recours confronté parfois à des situations complexes.

Au-delà de ses missions de coordination et d'appui aux professionnels, LOIRÉADD' veille à proposer des réponses diversifiées répondant aux besoins des personnes concernées par les addictions. Cette volonté se traduit à la fois par le développement d'approches innovantes et par la pérennisation de dispositifs reconnus. Le programme d'Activité Physique Adaptée, initié en 2023, trouve ainsi toute sa place dans les parcours de rétablissement, en favorisant la qualité de vie, l'autonomie et la remobilisation des personnes accompagnées. Parallèlement, les Lundis de LOIRÉADD' continuent d'apporter une réponse précieuse aux besoins d'accompagnement au sevrage tabagique, en complémentarité avec les consultations spécialisées du département.

L'accompagnement des programmes de réduction des risques demeure une composante essentielle de notre engagement. L'année 2025 a été marquée par une évolution importante des pratiques des usagers, se traduisant notamment par une baisse très significative de l'activité du programme PEMIO. Cette évolution nous a conduits à adapter nos réponses aux transformations observées sur le terrain, notamment autour des consommations de cocaïne basée. Elle confirme la nécessité d'une veille permanente et d'une réactivité des acteurs.

Les actions développées en partenariat avec la justice occupent toujours une place importante dans l'activité de LOIRÉADD'. Les rencontres de prévention de la récidive, qu'elles concernent l'alcool ou les stupéfiants, constituent désormais des dispositifs reconnus dans le parcours judiciaire. L'année 2025 constitue également la première année pleine du dispositif de Justice Résolutive de Problèmes « Horizon ». Après plusieurs années de réflexion et de co-construction, ce projet innovant a poursuivi son déploiement et ses ajustements. La coordination confiée à LOIRÉADD' illustre la confiance accordée à notre association ainsi que sa capacité à faire dialoguer les secteurs médico-social, sanitaire et judiciaire autour d'un objectif commun : favoriser le rétablissement et prévenir la récidive.

Le travail mené sur le territoire roannais mérite également d'être souligné. La diffusion du livret d'aide aux aidants en addictologie, ainsi que son extension progressive à l'ensemble du département, témoignent de notre volonté d'élargir notre action à toutes les personnes concernées par les addictions,

en reconnaissant pleinement la place essentielle des proches dans les parcours d'accompagnement.

Enfin, LOIRÉADD' poursuit son implication dans les instances de démocratie sanitaire, notamment dans le cadre de la réactualisation du Projet Territorial de Santé Mentale, ainsi qu'au sein de la Fédération Addiction. Ces engagements permettent de porter la voix des acteurs de terrain, de contribuer aux réflexions régionales et nationales et d'assurer une visibilité accrue aux actions développées dans notre département.

Au-delà des chiffres et des réalisations, l'année 2025 illustre une nouvelle fois la capacité de LOIRÉADD' à s'adapter aux évolutions des besoins, à fédérer les partenaires et à développer des réponses innovantes au service des professionnels et des personnes concernées par les addictions. Toutes les réalisations présentées dans le rapport d'activité traduisent l'engagement quotidien et le dynamisme de l'équipe salariée, des administrateurs, de nos partenaires et de l'ensemble des professionnels impliqués dans la vie du réseau.

Dans un contexte marqué par des besoins toujours plus importants en matière de prévention, d'accompagnement et de coordination, LOIRÉADD' poursuivra son action avec la même ambition : renforcer les coopérations, soutenir les professionnels, favoriser l'innovation et contribuer à l'amélioration des parcours de santé des personnes concernées par les addictions.

Cette ambition s'inscrit pleinement dans la réflexion engagée depuis plusieurs années autour de

l'évolution de notre association vers un véritable Centre de Ressources et d'Expertise en Addictologie, capable de répondre aux enjeux actuels et futurs de notre territoire.

Je vous remercie de votre confiance, de votre engagement et du soutien que vous apportez, chacun à votre place, à la réussite de ce projet collectif.



Professeure Aurélie GAY
Présidente de l'association
Loiréadd'

Le réseau

LOIRÉADD' est une association Loi de 1901 née en décembre 2005 qui développe, coordonne et anime le réseau des professionnels de l'addictologie dans la Loire.

Loiréadd' vise à l'amélioration des compétences et pratiques partenariales des acteurs locaux, professionnels et associatifs, afin d'optimiser la prise en charge des patients présentant des troubles addictifs.

Les objectifs

- Assurer le lien entre ses membres afin d'animer une dynamique départementale, offrir un partenariat à tout professionnel spécialiste ou non, favoriser la circulation d'informations et confronter les différentes pratiques.
- Proposer un accompagnement méthodologique aux porteurs de projets « formation, prévention, santé »
- Former les professionnels des secteurs public et privé pour développer une culture commune et promouvoir un environnement favorable au repérage et aux orientations.
- Améliorer les pratiques professionnelles, leur coordination et leur évaluation.
- Développer à tous les niveaux les liaisons interprofessionnelles au sein du dispositif sanitaire et social dans la prévention, la formation, le soin et l'accompagnement.

- Développer des formes coordonnées de prise en charge (ville – hôpital, institutions spécialisées).
- Améliorer l'accueil, le repérage, la qualité des soins dispensés aux patients souffrant de conduites addictives et/ou en situation de précarité.
- Développer la recherche dans tous les domaines de l'addictologie

Les adhérents

L'essentiel de nos informations sont accessibles gratuitement sur le site internet www.loireadd.org et de fait, l'adhésion n'apparaît plus comme nécessaire mais plutôt comme la marque d'un réel soutien à l'association.

En 2025 : 22 adhésions

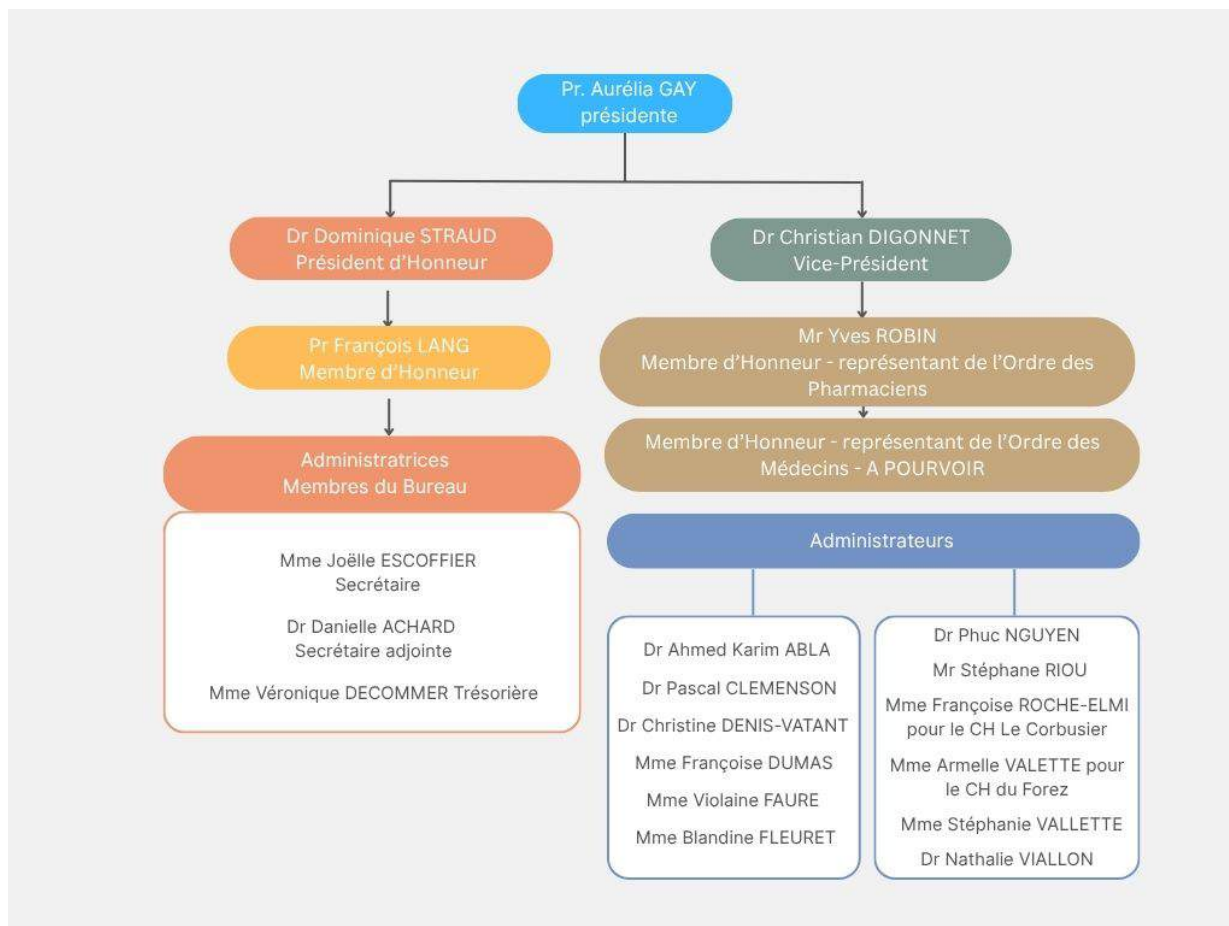
63 % personnes morales - 54 % de femmes

Les groupes de travail réfléchissent et produisent des outils d'aide au repérage, à la prévention, à la prescription et accompagnent les professionnels dans la prise en charge des personnes concernées par les troubles de l'usage avec et sans substances psychoactive(s).

- Groupe « Protocoles » : *Sevrage tabagique : repérer, accompagner et prescrire les traitements nicotiniques de substitution (TNS) – Cocaïne (en cours)*
- Groupe « Fiches Repères » : *Protoxyde d'Azote - Écrans (en cours)*
- Groupe de relecture Livrets des aidants en addictologie : *Roannais – Forez – autres territoires à venir.*
- Groupe de travail stratégique : prospective

Les partenaires

Ordre des Pharmaciens
Syndicat des Pharmaciens
Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne
Hôpital du Gier (Rive-de-Gier & Saint-Chamond)
Centre Hospitalier du Forez (Feurs & Montbrison)
Hôpital Le Corbusier (Firminy)
Centre Hospitalier de Roanne
Hôpital Privé de la Loire
Mutualité de la Loire
Centre Mutualiste d'Addictologie
Brigade des Stupéfiants de Saint Etienne de la Police Nationale
Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)
Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne, de Roanne et du Puy-en-Velay
Tribunal d'Instance de Montbrison
Maison de la Justice et du Droit de Saint-Etienne
CACTUS (Centre d'Accompagnement et de Consultations des Troubles de l'Usage avec et sans Substances) du CHU de Saint-Etienne
Association Rimbaud
CSAPA 42
CSAPA de Rive de Gier
CSAPA du Forez (CSAPAF)
Service d'addictologie du CH Roanne
Association Addictions France 42
Équipes de Liaison en Addictologie
Promotion Santé Loire
Ligue Contre le Cancer
Association ENIPSE
Réseau Périnatalité ELENA
DAC Loire
Département de la Loire (PMI)
Vie Libre (Association néphaliste et d'entraide)
PROSERVE DASRI (Collecte DASRI)
Pharmacies adhérentes au programme PEMIO
DEETS (Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)
MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Conduites Addictives)
Instituts de Formation en Soins Infirmiers
CPTS du département
MSP du département
Liste non exhaustive [...]



Instances associatives 2025 :

• Conseils d'Administration

Jeudi 27 Mars

Mardi 25 Novembre

• Assemblée Générale

Mercredi 4 Juin

Les salariés

• Mme Caroline GUIGUET

Coordinatrice & Cheffe de service

Temps partiel : 0,9 ETP - Depuis Janvier 2003

• M. Gilles PEREIRA

Chargé de mission

Temps plein : 1 ETP - Depuis Mars 2007

• Mme Lucie GOUNON

Assistante administrative

Temps partiel : 0,8 ETP - Depuis Juillet 2016



Conventions partenariales

CHU Saint-Etienne

Mise à disposition de locaux au sein de l'Hôpital de Bellevue

Tribunaux Judiciaires de Saint-Etienne et de Roanne

Depuis 2005, Loiréadd entretient une étroite collaboration avec les TJ de Saint-Etienne et de Roanne au travers de la mise en place de :

- Stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants
- Rencontres Prévention Récidive Addictions (Alcool et Stupéfiants)
- Justice Résolutive de Problème (JRP) projet initié en 2022 et dont l'expérimentation a débuté en 2024

Promotion Santé Loire (ex-IREPS Loire)

Mise à disposition gracieuse de locaux pour l'organisation des séances des « Lundis de Loiréadd »

Réseau Périnatalité ELENA

Circulation et relais sur les deux réseaux des informations concernant la thématique « Grossesse et Conduites Addictives »

Association Rimbaud

Convention renouvelée depuis 2018 pour la mise en œuvre du programme « PEMIO : Programme d'Échange de Matériel d'Injection en Officine »

Les outils de communications

Site internet

Mis à jour quotidiennement afin de refléter au plus près les actions et événements de Loiréadd' et des partenaires du réseau, le site est devenu un outil de communication indispensable.

Il permet de suivre les actualités du réseau, de consulter l'agenda, de s'inscrire directement en ligne aux événements de Loiréadd', de télécharger/réserver/commander les outils mis à disposition.

En 2025 :

Hausse de fréquentation significative par rapport à 2024 – 31199 visiteurs (+168%) et 33720 pages consultées (+88%)

Parmi les pages les plus consultées figurent :

- Questionnaires d'auto-évaluation
- Article 3MMC – 3 CMC
- Simulateur Alcooladd'
- Stages de sensibilisation (Système de paiement en ligne)

Réseaux sociaux

- Profil Facebook : 473 followers
- Page Facebook Loiréadd' : 279 abonnés
- Profil LinkedIn : 789 « relations »
- Profil X : supprimé en 2025

La « Lettre du Réseau »

LOIRÉADD' rédige et diffuse chaque année 10 numéros de « La Lettre du Réseau ».

Elle présente chaque mois (hors juillet/août) une structure ou une action du département, informe sur l'agenda des addictions, et offre une tribune libre aux professionnels qui le souhaitent. C'est un lien indispensable entre l'association et les acteurs du réseau. Elle rappelle que le réseau est là pour les accompagner dans la prise en charge des conduites addictives des patients qu'ils rencontrent.



*Diffusion annuelle : 7392 ex..
moyenne mensuelle : 616 ex.*

n°182 Janvier
n°183 Février
n°184 Mars
n°185 Avril
n°186 Mai
n°187 Juin
n°188 Septembre
n°189 Octobre
n°190 Novembre
n°191 Décembre

Programmation 2025
Asso Recherches et Formation
CPTS Gd St Etienne
La Pause Brindille
Centre Référent TCA
Filière Addictologie Roannaise
Asso Rimbaud
CATSS (troubles du sommeil)
Mois sans tabac
Bilan de l'année

Le taux d'ouverture moyen est de 57,25%

La Plaquette Loiréadd'

Réimprimée en 2025, elle présente l'association, ses objectifs et ses champs d'intervention. Elle est systématiquement remise aux nouveaux partenaires rencontrés.

Annuaire Addictions

Accessible en ligne et régulièrement actualisé depuis plus de 10 ans, il regroupe les structures d'accueil, de prévention et de soins en addictologie sur le département de la Loire sous forme d'une carte interactive.

*En 2025 : Trafic en hausse par rapport à 2024 :
31990 visiteurs (+23%) et
35627 pages consultées (+4%)*

La boîte à outils :

• La bibliothèque de Loiréadd'

Elle regroupe de nombreux ouvrages en lien avec les conduites addictives et s'enrichit chaque année de nouveaux ouvrages, guides etc.... Les adhérents à jour de leur cotisation peuvent y emprunter les documents durant un mois.

• Protocoles et fiches « Repères »

Cette nouvelle rubrique du site renforce l'objectif de Loiréadd' d'aider les professionnels en leur proposant des outils d'aide à la prise en soins.

1-Protocole : « Repérer, accompagner et prescrire les traitements de substitution nicotinique »

2- Fiche Repère « Protoxyde d'azote »

• Livrets d'aide aux aidants en addictologie

Déclinaisons territorialisées d'un travail créé par Loiréadd' et le groupe « Addictions » du Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance de Roannais Agglomération, ce livret de 8 pages existe pour Roanne et le Forez et sera prochainement décliné sur l'ensemble de la Loire.

Les outils de prévention



« **Alcooladd'** », 2^{ème} version (2021) du simulateur d'alcoolémie, il propose des consommations actualisées (Mojitos, pinte de bière, shooter, vin à 14°, vodka-boisson énergisante...).

C'est un outil disponible en ligne gratuitement sur <https://loireadd.org/boite-a-outils/>



Outil pédagogique, de prévention et de soin, il offre la possibilité d'évaluer sa consommation d'alcool, de visualiser et d'imprimer la courbe d'alcoolémie et le temps nécessaire à l'élimination de l'alcool. Il prend en compte les critères d'âge, de poids, de taille, de sexe avec 4 profils par défaut qui peuvent être modifiés.

En 2025 :

Le simulateur ALCOOLADD est systématiquement utilisé comme outil pédagogique dans le cadre des formations d'acteurs professionnels.

Rencontre ADDICTO-LOIRE

(Inter CSAPA / ELSA)

Depuis 2018, Loireadd' organise annuellement un temps fort rassemblant les professionnels des CSAPA/ELSA du département dans le but de créer du lien, d'échanger, de partager des pratiques sur des thématiques choisies ou en lien avec l'actualité. Fusionnées depuis 2024, ces rencontres ADDICTO-LOIRE représentent un temps fort annuel.

8^{ème} rencontre ADDICTO-Loire -
le jeudi 6 novembre : 34 participants



Ingénierie de formation

Une des missions de Loireadd' consiste à former les professionnels ou bénévoles exerçant dans le champ sanitaire, social ou médico-social, qu'ils interviennent dans des services spécialisés en addictologie, ou comme acteur de premier recours. Former dans le but de développer une culture commune et promouvoir un environnement favorable au repérage et aux orientations. En fonction des demandes, Loireadd' élabore des contenus et programmes de formation spécifiques, partiellement ou totalement personnalisés.

Se former auprès de Loireadd'

Formations Inter-établissement : Loireadd propose chaque année 3 formations qui rassemblent des professionnels issus de différentes structures autour d'un même thème. Les participants peuvent choisir de suivre le cycle complet ou non.

Formations Intra-établissement : Les 3 formations proposées au catalogue peuvent-être transposées et adaptées à la demande selon les besoins des équipes, (par exemple : focus écran ; co-morbidités psychiatriques ; périnatalité...)

La démarche pédagogique

Les formations alternent entre :

- Des notions théoriques structurées et synthétisées sur un support projeté de type diaporama
- Des exercices pratiques, diffusion de vidéos, simulation d'alcoolémie...

- Des mises en situation et/ou échanges cliniques à partir d'exemples concrets pour favoriser la mise en application des techniques et méthodes apprises
- Un dossier documentaire complet permettant de revenir sur des points

L'offre de formation

Langage commun en addictologie : Développer un environnement favorable

Programme :

Travail sur les représentations liées aux addictions
Apports théoriques sur les notions de base en addictologie

Découverte du réseau des acteurs en addictologie du département

• INTRA les 17 et 25 mars 2025 :

Pour les professionnels de L'ACARS à Saint-Etienne
👤 18 participants

Initiation à l'Entretien Motivationnel : Favoriser la motivation au changement de vos patients »

Programme :

Comprendre les principes de l'Entretien Motivationnel

Identifier, susciter et renforcer le discours de changement

Travailler avec la résistance

Utiliser la balance décisionnelle

Soutenir les facteurs de motivation

• INTER/INTRA le 17 novembre 2025 :

👤 18 participants

Repérage Précoce et Intervention Brève : Alcool, Tabac, Cannabis : Comment intervenir auprès de vos patients ? »

Programme :

Identifier clairement les modalités de mise en œuvre du repérage précoce et de l'intervention brève
Favoriser l'auto-évaluation de la consommation du/des produits

Assurer un accompagnement afin de soutenir la réduction ou l'arrêt de ces consommations.

Orienter si nécessaire vers un professionnel

Pas de session en 2025



Éducation Thérapeutique : Portage de la formation pour notre partenaire le DAC Loire

Programme : Aider le patient à être acteur de sa prise en charge.

Acquérir un langage commun et une méthodologie adaptée à la rencontre éducative pour que le professionnel formé aide les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec leur maladie chronique

• INTER les 22/23/24 septembre et 13/14/15 octobre 2025 : 👤 13 participants



Loiréadd' est certifié Qualiopi pour ses actions de formation depuis 2023, renouvelé par l'audit de surveillance à l'été 2025.

Pôle ressource orientation

Loiréadd valorise son rôle de lieu ressource auprès des professionnels ligériens : animation de réseau, interconnaissance, mobilisation des ressources en addictologie et développement du maillage territorial. Le travail de Loiréadd est reconnu par les professionnels et fait référence dans la Loire et les départements limitrophes, d'autant qu'il n'y a pas d'autre structure semblable dans la région.

Accompagnement méthodologique & Orientation

Loiréadd accompagne, sur simple demande et en fonction des besoins, les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs actions de formation et de prévention ou d'évènements "santé".

Reconnue comme un véritable lieu ressource de professionnels en addictologie au service de tous les professionnels, Loiréadd peut mobiliser les ressources locales, départementales, régionales voire nationales pour répondre aux demandes d'orientations, même les plus spécifiques.

L'équipe est régulièrement sollicitée pour des demandes d'orientation : 56 orientations en 2025

Il peut s'agir de patients à la recherche d'une structure de soins, de membre de l'entourage en quête d'écoute mais aussi de professionnels qui cherchent des contacts / structures susceptibles de proposer des réponses adéquates aux besoins de leurs patients / usagers / bénéficiaires. **Le projet de téléexpertise en addictologie via MonSisra est validé et opérationnel depuis le 18 décembre 2025.**

Programme de Réduction des Risques

Programme d'Échange de Matériel d'Injection en Officines (P.E.M.I.O)

Depuis juillet 2004, PEMIO offre la possibilité aux usagers injecteurs de substances psychoactives de se procurer du matériel d'injection à usage unique gratuitement auprès de pharmaciens et/ou associations spécialisées, volontaires et bénévoles dans l'action de réduction des risques (VIH/VHC), ils proposent à leurs clients qui viennent acheter un Kit Exper'® de leur **remettre gratuitement, de 1 à 5 kit(s) Exper' en contrepartie de leur engagement à rapporter leur matériel usagé ultérieurement.**



Ce protocole, basé sur la confiance réciproque entre le pharmacien et l'utilisateur, permet de favoriser le dialogue, de développer la prévention limitant les conduites à risque.

Partenaires

6 pharmacies et 2 associations sur 3 sites.

1 nouvelle pharmacie à Roanne en 2025.

Remobilisation active de tous les partenaires.

en

Depuis mai 2023, l'organisation a été modifiée pour les commandes de matériels :

- Commande des Kits Exper' auprès des répartiteurs par les pharmacies elles-mêmes et factures de rétrocession envoyées à Loiréadd' pour règlement
- Commande des Kits Exper' auprès de Loiréadd' pour les associations partenaires
- Gestion des containers et collectes de DASRI en fonction des volumes, organisées avec Loiréadd'

La chute vertigineuse des chiffres de distribution de Kit Exper'® pose la question des changements de comportement des usagers.

En 2025 :

312 Kit Exper'® distribués = **-91,6%**

2440 litres de déchets collectés (DASRI) = **-70%**

À l'automne 2025, Loiréadd a fait un point des distributions avec l'association RIMBAUD et ses 2 CAARUD concernant leurs besoins réels par rapport à l'offre de PEMIO.

Le constat fut sans appel et une commande massive de matériel de réduction des risques pour usagers de crack a été passé en fin d'année et réparti auprès des CAARUD de St Etienne et Roanne

- 3 700 pipes à crack
- 8 000 embouts silicone
- 19 000 grilles alu/inox

« Roule ta paille »



Outils de réduction des risques conçus avec le soutien de l'association lyonnaise KEEP SMILING et distribué dans la Loire depuis 2006, les « Roule Ta Paille » ont pour objectif la prévention des infections par hépatites sur la population des usagers de drogues par voie intra-nasale.

Conditionnés en carnet de 10 feuilles papier ne pouvant être réutilisées, chaque feuille se roule pour former des pailles destinées au sniff de produits psychoactifs.

Le support papier permet la diffusion d'un message de prévention et des adresses de lieux de réduction des risques dans la Loire et la Haute-Loire.

« Roule TonCar 42 » en projet pour 2026

En 2025 :

10 300 « Roule Ta Paille » distribués

Financement

Convention de financement entre LOIREADD' et le CAARUD de l'association Rimbaud avec l'accord de l'ARS.



Activité Physique Adaptée en CSAPA

Depuis avril 2023, Loiréadd' propose aux équipes d'addictologie du bassin stéphanois de prescrire à leurs patients volontaires des séances d'Activité Physique Adaptée à raison d'1 séance d'1 heure hebdomadaire (hors vacances scolaires).

Ce programme vise à améliorer l'état de santé des patients en favorisant la reprise d'une activité physique adaptée, régulière, hors les murs des lieux de soins, incluse dans le parcours de rétablissement, et proposée comme outil de médiation psychocorporelle.

Les bénéfices sont multiples : réappropriation du corps, estime de soi, socialisation, lutte contre la sédentarité et les pathologies associées, remobilisation des fonctions cognitives, sensation de bien-être.

Les outils de communication nécessaires à la mobilisation des patients sont proposés et réalisés par Loiréadd'. Ils sont saisonnalisés et déclinés sous forme d'affiches et flyers à apposer dans les salles d'attentes et bureaux de consultations et possiblement remis aux patients intéressés ou inscrits.

Loiréadd' intervient dans ce programme comme un lien entre, les soignants d'une part en faisant un retour aux prescripteurs sur l'évolution des patients



et les contacte pour échanger avec eux et si possible les remotiver avec bienveillance et sans jugement.

Un groupe WhatsApp permet le maintien de la dynamique de groupe même pendant les périodes de vacances scolaires où il n'y a pas de séance et de challenger les patients en leur proposant des vidéos d'exercices à réaliser en autonomie. C'est également devenu un groupe convivial où s'organise du covoiturage, des encouragements, des marches, des gouters d'anniversaire ou des vœux de prompt rétablissement pour les malades...

Loiréadd' est garant de la partie plus formelle de ce programme et reçoit les inscriptions, les prescriptions médicales et les règlements des séances signés des patients.

Un tableau des inscrits et des présents est tenu à jour chaque semaine et les comptes-rendus de

« sportifs » qu'ils ont orientés, les patients

« sportifs » d'autre part, a qui est envoyé un SMS de rappel chaque lundi, veille de séance.

Loiréadd' se préoccupe également des absents, des « perdus de vue »

chaque séance sont rédigées par l'enseignant APA, transmise à Loiréadd' et archivées.

L'enseignant APA est salarié de l'association Loire Profession Sport et mis à disposition de Loiréadd' par convention.

Les séances se déroulent depuis mars 2024 dans les locaux du centre de loisirs de l'Amicale Laïque Tardy à Saint-Etienne. Une convention de mise à disposition de la salle est resignée chaque année.

Les activités proposées nécessitent peu ou pas de matériel et sont accessibles à tous les patients quel que soit leur âge ou leur forme physique : renforcement musculaire, stretching, jeux de ballon, relaxation, pilates...

Financement : MILDECA & MSA Loire Drôme Ardèche

En 2025 :

35 séances d'APA réalisées

193 participations (+42%) / 350 places disponibles

*Représente 18 patients de 31 à 74 ans
dont 55% d'hommes et 45% de femmes*

55% d'assiduité

*Profil de patients pour lesquels il est difficile de tenir
des engagements et dont le parcours est bien
souvent complexe*

Les Lundis de Loiréadd'

En lien avec les différentes consultations de tabacologie du département, Loiréadd' coordonne depuis 2008 des séances gratuites d'aide à l'arrêt du tabac tous les lundis (hors vacances scolaires) de 18h à 19h30 dans les locaux de Promotion Santé (ex-IREPS), Quartier de la Terrasse à Saint-Etienne pour des personnes majeures souhaitant arrêter de fumer.

Ces séances d'accompagnement en petit groupe sont animées à tour de rôle par deux tabacologues, une sophrologue et une diététicienne. Elles permettent aux fumeurs de renforcer leur motivation, de les aider à préparer l'arrêt, de leur apporter soutien et conseils avant, pendant et après la période de sevrage.

Loiréadd' s'est doté d'un deuxième CO testeur qui permet la mesure du taux de monoxyde de carbone des participants lors des séances et lors des formations. Cette mesure renseigne les tabacologues sur le degré d'intoxication et le profil de chaque fumeur.



En 2025 :

33 séances - 135 personnes

18 séances de Tabacologie

12 séances de Sophrologie

3 séances de Nutrition

Communication



Plaquette : Rééditée chaque année elle se compose de deux volets (description du programme, planning des séances pour l'année en cours, modalités d'inscriptions). Elles sont distribuées tout au long de l'année à nos partenaires, aux pharmacies, cabinets médicaux, centres d'examen de santé, service de santé au travail et au grand public notamment lors de « Moi(s) sans tabac ».

Affiche : Pensée pour les salles d'attentes, les couloirs, les comptoirs des pharmacies, l'affiche présente rapidement le dispositif et invite à s'inscrire en ligne. Elle est distribuée à la demande.

Newsletter : Le programme des prochaines séances est rappelé dans les newsletters de Loiréadd'.

Site : Le site internet www.loireadd.org offre la possibilité de s'inscrire en ligne et de télécharger la plaquette.

Financement

Agence Régionale de Santé

Partenaires

Consultations de tabacologie de la Loire
Promotion Santé Loire (ex-IREPS)

Intervenants

Modérateur :

• Mr Gilles PEREIRA - Chargé de mission Loiréadd' (Coanimation)

Tabacologues :

• Mme Régine PETRE - Tabacologue
• Mme Marie-Hélène FERREIRA - Infirmière Tabacologue au CHU de Saint-Etienne
• Mme Jessica BOURGIN - Infirmière Tabacologue au CH Le Corbusier de Firminy

Sophrologue :

• Mme Caroline GARDES - Sophrologue libérale

Diététicienne :

• Mme Sabrina FRANCESCON - Diététicienne libérale

Stages de sensibilisation

Une convention relative à la mise en place de stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produit stupéfiants a été signé entre le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne et l'association Loiréadd' le 2 avril 2015. Depuis septembre 2023 ces stages sont également proposés par le Tribunal Judiciaire de Roanne.

Volet pédagogique de la peine, ces stages d'une demi-journée par petit groupe de 15 personnes maximum doivent faciliter la prise de conscience et ainsi prévenir la récidive. Cette information, sur les dommages et les risques encourus, doit être de nature à modifier les habitudes d'usage.

Financement

Stage à la charge du mis en cause (150€) l'amende est alors minorée d'au moins le montant du stage.

Public

Personnes majeures ayant fait l'objet d'une interpellation pour :

- Infraction à la législation des stupéfiants ou autre infraction dont l'audition révèle un usage de produits stupéfiants.

Animation

Gilles PEREIRA, Chargé de mission Loiréadd'

Programme :

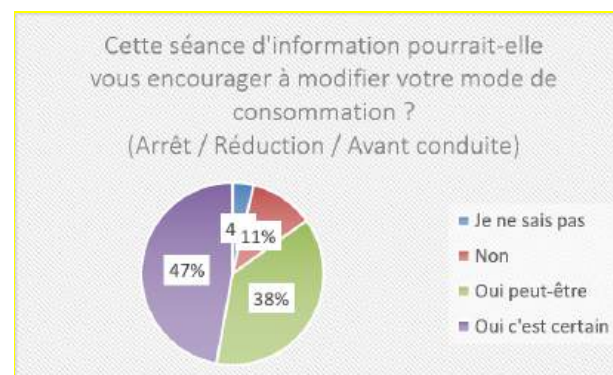
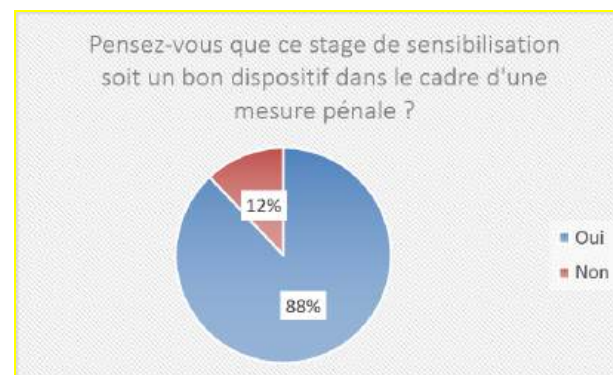
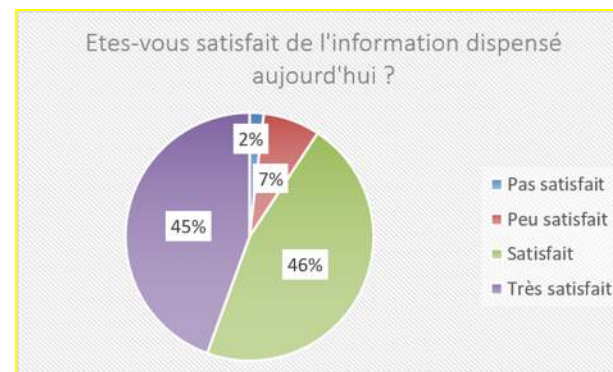
- Volet juridique : motivations de l'interdit ; conséquences juridiques de l'usage, risques encourus en cas de récidive
- Volet social : Economie souterraine, violences liées au trafic ou à la consommation ; Incidences des consommations : économiques, sécurité routière, sociales, familiales, professionnelles
- Volet sanitaire et préventif : Caractéristiques des produits ; Conduites addictives et troubles de l'usage ; Dommages sanitaires liés à la prise de produits ; Aide à une auto-évaluation des consommations ; Motivation au changement de comportement ; Présentation des dispositifs d'aide et de prise en charge des addictions

En 2025 :

- A Saint-Etienne
7 stages ; 42 mis en cause sensibilisés
- A Roanne
2 stages ; 13 mis en cause sensibilisés

Baisse du nombre de stage en lien avec l'augmentation des amendes forfaitaires pour usage et le développement des rencontres RPRCSS (cf. ci-après)

Questionnaires de satisfaction





Rencontres Prévention Récidive Alcool

Loiréadd porte et coordonne le projet « Rencontre Prévention Récidive Alcool » sur tout le département. Une convention a été signée avec les tribunaux judiciaires de Saint-Etienne et Roanne ainsi qu'avec les CSAPA partenaires.

Depuis 2019, les auteurs de délits en lien avec une consommation excessive d'alcool, sont invités de façon systématique par les services d'enquête à contacter un des 5 CSAPA partenaires du programme afin de participer gratuitement à une séance de sensibilisation et d'échanges sur les dangers de l'alcool.

Ces rencontres dont la durée est de trois heures se déroulent avant que la réponse pénale n'intervienne (pré-sentenciel). Une attestation de présence est remise aux participants, à charge pour eux de la présenter à l'autorité judiciaire. Pour ceux qui le souhaiteraient, une rencontre individuelle pourra leur être proposée.

Financement

MILDECA Fonds Concours 2025

En 2025
53 rencontres collectives
33 consultations individuelles
510 participants

Partenaires

CSAPA Association RIMBAUD
CSAPA 42
CSAPA ADDICTIONS FRANCE – Rive de Gier
CSAPA du Forez

Chaque CSAPA propose une rencontre collective par mois, fréquence qui peut évoluer en fonction des besoins et des disponibilités des services.

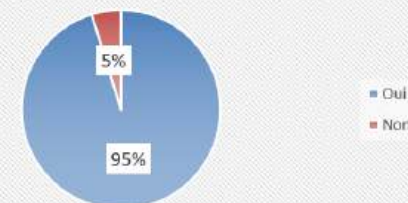
Programme

- Réfléchir à sa consommation d'alcool
- Réfléchir aux usages/mésusages, aux contextes de consommation, aux conséquences (dépendance, passage à l'acte...)
- Avoir la capacité d'évaluer ses consommations (notion de verre standard, élimination de l'alcool, mise en situation avec verre doseur et simulateur d'alcoolémie...)
- Prévenir la récidive
- Permettre le repérage des structures d'accompagnement et de soins
- Permettre l'accès aux soins si nécessaire

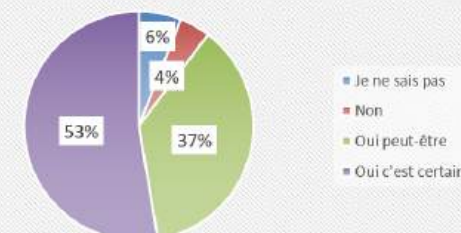
	CSAPA 42		ADDICTION FRANCE GIER	RIMBAUD ROANNE	RIMBAUD ST-ETIENNE	CSAPAF	TOTAUX
Nombre de stages réalisés	10		11	10	11	11	53
Nombre de consultations individuelles		33					33
Nombre de personnes convoquées	147		105	68	139	158	617
Nombre de participants sensibilisés	114	33	89	57	91	126	510

Questionnaires de satisfaction

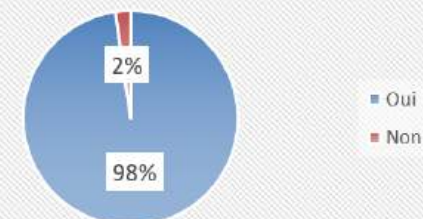
Les informations délivrées, vous ont-elles permis de prendre connaissance des risques liés à la consommation d'alcool ?



Cette séance pourrait-elle vous encourager à modifier votre mode de consommation ?



Pensez-vous que cette sensibilisation soit un bon dispositif dans le cadre de la prévention de la récidive ?



Rencontres Prévention Récidive Conduite Sous Stupéfiants

Depuis 2023, à l'initiative de M. David CHARMATZ, Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne, Loiréadd porte et coordonne le projet « Rencontre Prévention Récidive Conduites après usage de Stupéfiants »

Depuis février 2023, les personnes convoquées en justice pour conduite après usage de stupéfiants sont invitées de façon systématique par les services d'enquête à contacter un des CSAPA partenaires du programme afin de participer gratuitement à une séance de sensibilisation et d'échanges sur les risques liés à leur consommation.

Ces rencontres dont la durée est de trois heures se déroulent le plus souvent avant que la réponse pénale n'intervienne (pré-sentenciel). Une attestation de présence est remise aux participants, à charge pour eux de la présenter à l'autorité judiciaire. Pour ceux qui le souhaiteraient, une rencontre individuelle pourra leur être proposée.

Financement

MILDECA Fonds de concours 2025

En 2025

37 rencontres collectives
12 consultations individuelles
312 participants

Partenaires

CSAPA 42 ; CSAPA du Gier ; CSAPA du Forez ; Loiréadd' (en renfort ponctuel)

Chaque CSAPA propose une rencontre collective par mois, fréquence qui peut évoluer en fonction des besoins et des disponibilités des services.

Programme

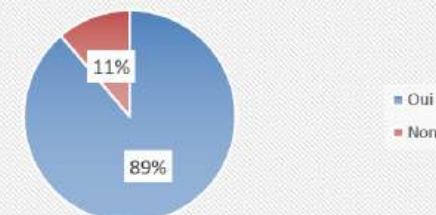
Réfléchir à sa consommation de stupéfiants
Réfléchir aux contextes de consommation, aux conséquences (dépendance, passage à l'acte...)
Avoir la capacité d'évaluer ses consommations (notion d'addiction, de toxicomanie...)
Prévenir la récidive.

Permettre le repérage des structures d'accompagnement et de soins.
Permettre l'accès aux soins si nécessaire

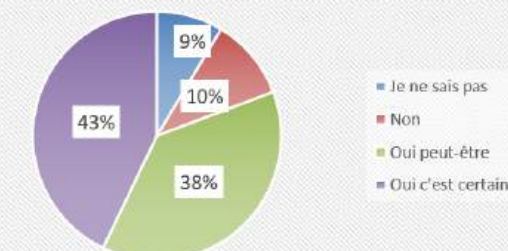
	CSAPA 42		ADDICTION FRANCE GIER	LOIREADD	CSAPAF	TOTAUX
Nombre de rencontres réalisés	10		9	7	11	37
Nombre de consultations individuelles		12				12
Nombre de personnes convoquées	142		78	69	121	410
Nombre de participants sensibilisés	97	12	53	55	95	312

Questionnaires de satisfaction

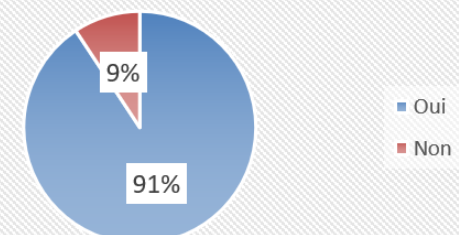
Les informations délivrées, vous ont-elles permis de prendre connaissance des risques liés à la consommation de stupéfiants ?



Cette séance pourrait-elle vous encourager à modifier votre mode de consommation ?



Pensez-vous que cette sensibilisation soit un bon dispositif dans le cadre de la prévention de la récidive ?



Justice Résolutive de Problèmes

« JRP HORIZON »

« HORIZON » est le nom choisi pour le modèle ligérien de JRP qui consiste en une prise en charge pluridisciplinaire et renforcée des Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) souffrant d'addictions sur le ressort du Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne.



Cette action, concrètement débutée au printemps 2024 a été précédée de 2 années de co-construction entre l'Ecole Nationale de la Magistrature, le Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne et Loiréadd'.

2025 aura été la première année complète du dispositif JRP Horizon. Elle aura permis de poursuivre au fur et à mesure le façonnage et l'amélioration de notre modèle.

Objectifs

Ce projet a pour but de prévenir la récidive, réduire la problématique addictive et favoriser la réinsertion sociale.

L'ambition est de **mettre en place un programme individualisé de suivi aux fins de réinsertion et suppose une collaboration entre la justice et le secteur médico-social**, basée sur le développement du partenariat permettant une prise en charge globale, intensive et adaptée aux besoins de la personne, dans le respect des pratiques professionnelles et déontologiques de chaque intervenant.

Il s'agit concrètement pour l'ensemble des acteurs de **replacer la personne au centre des réflexions et de permettre un décroisement des pratiques, tout en respectant les domaines de compétence et les cadres professionnels de chacun.**

La Justice Résolutive de Problèmes doit donc permettre de faire se rejoindre une logique judiciaire de prévention de la récidive et de protection de la société avec une logique de soin basée sur l'adhésion et l'adaptation au rythme du patient.

Coordination

Loiréadd' s'est vu confier la coordination de ce dispositif relevant d'un riche partenariat entre partenaires de la Justice et du Soins.

Financement

MILDECA Fonds de concours 2025

Partenaires

- Les Juges de l'Application des Peines du Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne
- Le Parquet près le Tribunal judiciaire de Saint-Etienne
- Le Barreau de Saint-Etienne
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation,
- Les structures de soin du département :
 - CSAPA Association Rimbaud
 - Filière addicto du CHU de Saint-Etienne
 - CSAPAF du CH du Forez
 - CSAPA 42 du CH Le Corbusier de Firminy
 - CSAPA du Gier
 - Loiréadd'

En 2025 :

19 Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) avaient été orientées vers le dispositif JRP Horizon
12 PPSMJ reçues en commission
8 accompagnements sont en cours
2 accompagnements ont été arrêtés



CISPD

Roannais Agglomération

En 2025, tous les objectifs n'ont pas été atteints mais redéployés différemment pour, malgré les changements d'orientation ou le manque de disponibilité des acteurs ou l'impact de la campagne des élections municipales et métropolitaines, maintenir une dynamique partenariale des professionnels de l'addictologie roannais à destination de tous les professionnels non spécialistes.

La conférence sur l'usage détourné des médicaments est finalement programmée en juin 2026. Le groupe de travail sur cette même thématique est reporté sine die.

Le livret d'information et de soutien aux proches et aidants des personnes concernées par les addictions est imprimé tout début 2025 et réimprimé au printemps pour assurer la diffusion aux partenaires et structures locales à plus de 3000 exemplaires. La partie conception graphique a été réalisée par Loiréadd et validée par le groupe de travail.

Le livret, constitué de 8 pages, se décline en 4 parties distinctes :

1. *Se reconnaître Aidant*
2. *Définir et comprendre l'addiction*
3. *Prendre soin de soi*
4. *Ressources du territoire roannais et nationales*



Partenaires associés

- Centre d'addictologie de l'hôpital de Roanne
- ANEF
- Conseil Départemental
- Association Rimbaud
- DAC Loire
- Maison des Adolescents

Co-Financement

- MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives)
- CISPD de Roannais Agglomération

En 2025 :

Comité de pilotage CISPD : 27 mars et 24 novembre
Audition des porteurs de projets : 18 avril



CPTS

Défi Santé Roannais Brionnais

Co-organisation d'une soirée thématique :



49 participants : 2/3 de professionnels et 1/3 de familles avec adolescents.

Loiréadd' a contribué à la coordination des intervenants et la diffusion de la communication :

- Promotion Santé Loire (ex-IREPS),
- Programme Territorial de Santé Mentale,
- Dr Phuc NGUYEN addictologue responsable du service d'addictologie de l'hôpital de Roanne.

Actions Spécifiques

Promouvoir le réseau sur les 5 territoires de la Loire :

- 6 émissions de radio :
 - 📻 7 janvier RCF
 - 📻 6 février ICI Loire
 - 📻 5 mars ICI Loire
 - 📻 24 mars Radio Ondaine
 - 📻 28 octobre Radio Ondaine
 - 📻 12 novembre RCF Mois Sans Tabac

Développer et diversifier le nombre d'acteurs dans le réseau :

Rencontres dédiées : DDPJJ – ARF-Lift – CPTS Vallée du Gier – CPTS Ondaine Forez – CPTS ROANNAIS BRIONNAIS - Laboratoire ABBVIE – MIFE Loire – ADMR - Association Rimbaud – MSA - CATSS – FNTR – Réseau ELENA périnatalité – GREP – Culture et Santé – La Comédie de St Etienne – UDAF – Clinique de St Victor sur Loire – DAC Loire – OVE – Association La Roche

Diffuser le livret d'aide aux aidants en addictologie du Roannais :

Auprès des partenaires : Roannais Agglomération, Mairies de l'Agglomération, Centres sociaux, DAC Loire, Maison des Adolescents de Roanne, Association RIMBAUD Roanne, Hôpital de Roanne, Mutuelle Sociale Agricole du roannais, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Prévention Spécialisée...

- Programmation du travail de déclinaison du livret sur les 4 autres territoires de la Loire à savoir, Forez – Ondaine – Gier/Pilat et Bassin stéphanois
- Réalisation et diffusion du livret FOREZ à l'hôpital du Forez, 2 CPTS, Centres sociaux, MSA et Maisons de Santé Pluridisciplinaires du territoire

Répondre aux attentes des professionnels du 1^{er} recours



Au cours de l'année nous avons travaillé à l'élaboration d'une réponse graduée pour les professionnels du 1^{er} recours. Avec l'aval du CHU de Saint-Etienne, Loiréadd' et la filière Addictologie du CHU de Saint-Etienne sont fiers de proposer leur présence sur MonSisra, comme équipe ressource. 2 niveaux de réponse ont été pensés : 1/Loiréadd' comme ressources pour les conseils, orientations et réponses simples. 2/ le CHU pour de la téléexpertise en addictologie pour les situations complexes et soutien médical spécialisé aux professionnels.

Journées, Rencontres, Conférences

Comité de pilotage départemental MILDECA
18 février – Saint-Etienne

Congrès E-ADD :
19 Mars - Visio

Journée Santé Précarité (ARS)
15 avril – Saint-Etienne

Colloque de gynécologie obstétrique- néonatalogie (ELENA)

Présentation du réseau Loiréadd'
16 mai - Saint-Etienne
📻 50 participants

Congrès Fédération Addiction
« Créativité, Art et addictions »
22 et 23 mai - Angers

Colloque ELENA
Stand et présentation de Loiréadd'
5 septembre – Veauche
📻 50 participants – 15 entretiens

Forum de l'exercice coordonné (CPAM & ARS)
Stand
16 septembre - Hippodrome de Feurs
📻 Environ 20 contacts

Comité Départementale de Lutte contre le Tabac
23 septembre

Village Santé « le cœur des femmes » CPTS
29 septembre à Feurs (stand)

Webinaire Infectiologie & Addictologie
2 octobre – en visio

Portes ouvertes de la Clinique INICEA
9 octobre – Le Chambon s/Lignon

Journée Rétablissement et Santé Mentale
4 novembre - Saint Etienne

8^{ème} Rencontre ADDICTO-LOIRE
6 novembre – Andrézieux-Bouthéon
📻 34 participants

Séminaire régional des Consultations Jeunes
Consommateurs de la Fédération Addiction
18 novembre – Lyon

RETEX JRP
10 décembre – Lyon

JRP « Perfectionnement EM »
11 et 12 décembre – Lyon

Former les professionnels

ACARS
Formation Langage commun et posture professionnelle
Co-animation Loiréadd/Rimbaud
17 et 25 mars
🌀 23 participants

IFSI Croix Rouge Saint-Etienne
Intervention dans le cadre du Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SESA)
8 octobre - Saint-Etienne
🌀 60 étudiants

Formation Initiation à l'Entretien Motivationnel
Par regroupement
17 novembre – Saint-Etienne
🌀 15 participants

Rendez-vous partenaires

Association Recherche & Formations
Rencontre en vue d'une présentation dans la newsletter
16 janvier – Saint-Etienne

DDPJJ

Rencontre nouvelle infirmière départementale
17 février – Saint-Etienne

Visite Pharmacie PEMIO
27 février – Saint-Chamond

Association Rimbaud
Actualisation des connaissances sur les nouveaux dispositifs
6 mars – Saint-Etienne

CPTS Roannais – Brionnais
Réflexion sur une programmation commune
27 mars – Villerest

Réseau ELENA
Rencontre nouvelle équipe – programmation commune 2026
3 avril

Visite Pharmacie PEMIO
3 avril – L'Horme

CPTS Vallée du Gier
Réflexion sur une programmation commune
3 avril – Rive de Gier

CPTS Ondaine-Forez
Réflexion sur une formation Addictions
28 avril – Saint-Etienne

CPTS Ondaine-Forez
Réflexion sur une formation Tabacologie
12 mai – Saint-Etienne

Maison de la Justice et du Droit Saint-Etienne
Comité de pilotage

18 novembre - Saint-Etienne

Informer, Sensibiliser, Prévenir

ADMR de Panissières
Sensibilisation à l'addictologie et présentation des ressources du territoire
16 et 20 janvier
🌀 19 participants

Rencontre Loiréadd' - 1ers pas en addictologie : Où, quand et comment orienter ?
20 février – Saint-Etienne
🌀 26 participants sensibilisés

Journée Santé
« Rendez-vous santé – tabac » avec mesure CO
15 mai – Saint-Etienne
🌀 15 participants sensibilisés

Comédie de Saint-Etienne
Réflexion sur une programmation commune
15 mai – Saint-Etienne

Visite Pharmacie PEMIO
15 mai – Roanne

FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers)
« Produits stupéfiants, alcool : employeurs, comment réagir et agir »
1er juillet – intervention – Saint-Etienne
🌀 16 entreprises représentées

Laboratoire ABBVIE
Rencontre préparatoire dépistage par TROD
3 juin – Saint-Etienne
16 décembre - Roanne

MSP St André d'Apchon

Rencontre des professionnels et sensibilisation à l'addictologie + présentation des ressources

9 septembre

👉 19 participants

Loiréadd & CPTS de Roanne

Soirée d'information « Savoir prescrire les substituts nicotiques »

20 novembre- Chambon-Feugerolles.

👉 15 participants

UDAF

Sensibilisation à l'addictologie des mandataires judiciaires

8 décembre

👉 20 participants

Loiréadd & CPTS de Roanne

Soirée d'information « Moi et mon écran : le couple infernal »

15 mai - Roanne

👉 49 participants

Animations « Mois sans Tabac »

Clinique de Saint Victor sur Loire

Stand de prévention Tabac et mesure CO

3 novembre

👉 36 personnes sensibilisées

Antennes de l'UDAF 42

Stand de prévention Tabac et mesure CO

5 novembre : *Andrézieux Bouthéon*

13 novembre : *Maison de la Famille Roanne*

21 novembre : *Mission Locale Saint Etienne*

26 novembre : *MFR Saint Chamond*

👉 89 personnes sensibilisées au total

Sud Loire Santé Travail

Stands de prévention Tabac et mesure CO

4 novembre : *Saint Etienne*

6 novembre : *Montrond les Bains*

👉 21 personnes sensibilisées au total

Interview RCF UDAF / Loiréadd'

👉 le 6 novembre

Démocratie Sanitaire



LOIREADD' siège aux instances de démocratie sanitaire par le biais de sa coordinatrice Caroline GUIGUET. La durée des mandats est de cinq ans renouvelables une fois.

Conseil Territorial de Santé Loire

Caroline GUIGUET est élue : « *Représentante des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention, ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité* » depuis la reprise des travaux du CTS le 7 septembre 2021.

19 mai (excusée)

3 novembre

Commission Spécialisée en Santé Mentale du Conseil Territorial de Santé 42

Caroline GUIGUET participe aux travaux de la Commission Spécialisée en Santé Mentale - Réactualisation du PTSM II

- 14 janvier
- 22 septembre

Groupe « Projet Programme Territorial de Santé Mentale »

Caroline GUIGUET participe à l'équipe projet qui vient en appui à la coordinatrice du PTSM.

2025 étant l'année de la réactualisation du PTSM vers le PTSM II les travaux ont été intenses.

10 réunions de travail :

- 5 février
- 6 mars
- 24 mars
- 16 avril
- 13 mai
- 12 juin (journée cotech)
- 10 septembre
- 17 novembre
- 25 novembre
- 2 décembre

Loiréadd' co-pilote l'Axe 4 du PTSM « mieux se repérer dans le champ de la santé mentale » en binôme avec la MSA Loire Drôme Ardèche.

- 6 mars
- 30 octobre

Loiréadd' est également référente de la Fiche Action « Renforcer la coordination entre psychiatrie et addictologie » de l'Axe 2 « Accéder à des soins de santé mentale de proximité et garantir des parcours coordonnés

- Rencontres de coordination :
-

Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie Auvergne Rhône-Alpes

Caroline GUIGUET a été désignée « *Représentante suppléante du Conseil Territorial de Santé Ligérien* » à la CRSA Auvergne Rhône-Alpes.

Le titulaire n'a pas fait appel à sa suppléante en 2025.

Fédération Addiction

La coordinatrice de LOIREADD', Caroline GUIGUET, a été réélue, pour 3 ans, le 9 mars 2023 au poste de « *Déléguée Régionale Adjointe de l'Union Régionale Auvergne Rhône-Alpes* », représentant LOIREADD' en tant que personne morale :

- Chargée de la communication aux adhérents Auvergne Rhône-Alpes et aux membres du comité de pilotage de l'Union Régionale
- Assiste le Délégué Régional, Maxime CLOQUIÉ, dans les diverses représentations inhérentes à ce mandat
- Participe aux groupes de travail, journées



régionales et nationales

Comités de pilotage de l'Union Régionale Auvergne Rhône-Alpes

- 13 février en visio
- 15 mai en visio
- 10 juin en visio
- 27 octobre en visio
- 5 novembre en présentiel à Lyon

Journée Régionale de la Fédération Addiction : CJC

- 18 novembre à Lyon

Journées Nationales de la Fédération Addiction

- 22 et 23 mai à ANGERS

Merci à tous pour votre implication
et votre soutien.



Le réseau c'est vous !

CHU Saint-Etienne Hôpital Bellevue
42055 Saint-Etienne Cedex 2
04 77 80 33 20

www.loireadd.org
contact@loireadd.org

Association n°W423002526
Déclaration d'activité de formation n°82420204042
SIREN n°448357905(0001)

In Extenso

Associations, Fondations, Fonds de dotation

ASSO LOIREADD'

Comptes annuels Bilan au 31/12/2025

HOPITAL BELLEVUE
42000 ST ETIENNE
SIRET : 44835790500018



IN EXTENSO SAINT ETIENNE
24 rue des Acières
42000 St Etienne

Tél : 04 77 49 40 00
04 77 38 02 73

Sommaire

VOTRE ANNÉE EN RÉSUMÉ

Votre année en résumé association	1
-----------------------------------	---

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation avec conclusion favorable et observation - Signature numérique	2
--	---

COMPTES ANNUELS

BILAN ANC 2023-03 PREMIER EXERCICE D'APPLICATION

Bilan Actif - Transition	3
Bilan Passif - Transition	4
Compte de résultat - Transition	5
Compte de résultat (suite) - Transition	6
Annexe au bilan association	7
Règles et méthodes comptables	8
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des créances et des dettes	13
Etat des provisions	14
Etat des dépréciations	15
Engagements financiers	16
Tableau de subventions d'exploitation	17
Charges à payer et produits à recevoir	18
Produits et charges constatés d'avance	19

Clôture : 31/12/2025



LOIREADD'

en quelques chiffres

TOTAL RESSOURCES
22 % Augmentation de 50 K€

278 K€

RESULTAT
% des ressources

3 K€

FONDS DE ROULEMENT

311 K€

BESOIN
EN FONDS DE ROULEMENT

-86 K€

TRESORERIE

397 K€

FONDS PROPRES

287 K€

ENDETTEMENT FINANCIER NET

K€

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT

5 K€

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LOIREADD' relatifs à la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	409 585 €
Produits d'exploitation :	278 116 €
Résultat net Comptable :	2 683 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de(s) l'observation(s) décrite(s) ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint-Etienne

Le 16/04/2026

M Sébastien DESITTER
Expert-comptable

Signé par Sébastien Desitter
Le 11 mai 2026

In Extenso
signature électronique

In Extenso signature électronique
doc_W64n
tx_wZdaA2VxeaBo

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 825	3 600	225	825
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	12 524	9 329	3 196	1 550
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	16 349	12 929	3 421	2 375
Comptes de liaison	1 887		1 887	1 887
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 189		1 189	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	5 793		5 793	3 486
Charges constatées d'avance	196		196	250
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	397 100		397 100	370 960
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	404 278		404 278	374 696
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	422 514	12 929	409 585	378 957

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	76 838	76 838
Autres réserves		
Report à nouveau	207 137	215 700
Excédent ou déficit de l'exercice	2 683	-8 563
Situation nette	286 658	283 975
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	286 658	283 975
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	13 050	
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	13 050	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 049	26 813
TOTAL DES PROVISIONS IV	28 049	26 813
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 546	25 270
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	32 157	27 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 125	15 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	81 829	68 169
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	409 585	378 957

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 4 -

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	280	150
Vente de biens et services		
Ventes de biens	603	300
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	50 031	117 212
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	227 200	106 167
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		105
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 283
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		1 750
Autres produits	2	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	278 116	227 972
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	95 082	75 617
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 808	1 824
Salaires	118 275	114 335
Cotisations sociales	47 046	42 673
Dotations aux amortissement et dépréciations	1 570	2 196
Dotations aux provisions	1 236	4 645
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	13 050	
Autres charges	932	14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	279 000	241 305
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-884	-13 333
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 168	5 082
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 168	5 082

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 168	5 082
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	3 284	-8 251
Produits exceptionnels V		554
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		554
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	601	866
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	282 284	233 608
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	279 601	242 171
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 683	-8 563
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 407 699 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 2 683 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

LOIREADD est un réseau de professionnels pour les professionnels qui vise à l'amélioration des compétences et des pratiques partenariales des acteurs locaux, professionnels et associatifs, afin d'optimiser la prise en charge des patients présentant des troubles addictifs.

Cette association a pour objet de rassembler les médecins, pharmaciens, professionnels de santé, travailleurs sociaux, représentants des usagers et des associations œuvrant dans le domaine des addictions.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Les locaux de l'association LOIREADD sont au sein de l'Hôpital de Bellevue, à Saint-Etienne

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 409 585 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 683 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements comptables

L'entité a décidé d'appliquer le règlement 2023-03 à compter de l'exercice ouvert au 01/01/2025.

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions ».

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 1 an,
- Mobilier de bureau 3 à 5 ans,

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Engagements en matière de départ à la retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour charge a été comptabilisée, au 31/12/2025, elle s'élève à 28 049€. La dotation de l'exercice est de 1 236€.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 13 050 euros.

Contributions volontaires en nature

Aucune contribution en nature n'est valorisée :

- L'intervention des bénévoles est limitée à la participation aux instances statutaires.

Rémunérations versées à certains dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 825			3 825
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 825			3 825
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 908	2 616		12 524
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 908	2 616		12 524
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	13 733	2 616		16 349

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Acquisitions	Apports	Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	2 616			2 616		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	2 616			2 616		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Cessions	Scissions	Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 000	600		3 600
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000	600		3 600
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 358	970		9 329
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 358	970		9 329
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	11 358	1 570		12 929

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	600				
Immobilisations corporelles	970				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	1 570				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	1 189	1 189	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	333	333	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 700	1 700	
Confédération, fédération, union, associations affiliées	3 000	3 000	
Débiteurs divers	760	760	
Charges constatées d'avance	196	196	
TOTAL	7 178	7 178	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	34 546	34 546		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	14 327	14 327		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 314	15 314		
Impôts sur les bénéfices	1 356	1 356		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 161	1 161		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	15 125	15 125		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	81 829	81 829		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires		28 049			28 049
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations	26 813		26 813		
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	26 813	28 049	26 813		28 049
TOTAL DES PROVISIONS	26 813	28 049	26 813		28 049

Commentaires : Les lignes Pensions et obligations similaires, et Legs ou donations correspondent à la provision des engagements retraite. Le changement de plan comptable implique cette présentation sur 2 lignes distinctes.

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	28 049
TOTAL	28 049

Commentaires : néant

ENGAGEMENTS RECUS :

[illegible]

Commentaires : néant

Tableau de subventions d'exploitation

Subventions	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025	Solde à percevoir
	①	②	①-②
ARS RESEAU	78 000	78 000	
SCAPA TABAC	15 000	15 000	
ARS MSP	14 500	14 500	
RPR	107 000	107 000	
MILDECA CISP	3 000	3 000	
ROANNAIS CISP	1 500	1 500	
MSA APA	1 700		1 700
RPRCSS/PDASR	4 000	4 000	
MILDECA SCAPA	2 500	2 500	
Total subventions d'exploitation	227 200	225 500	1 700

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 176	3 822
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	20 544	16 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	41 720	20 567

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	125	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	125	

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	196	250
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	196	250

Commentaires : néant

In Extenso

IN EXTENSO SAINT ETIENNE
24 rue des Aciéries
42000 St Etienne

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés



Avvens Audit

17B Rue de la Presse
42000 LYON
Tél. +33 (0)4 77 57 47 48
www.crowe-avvens.fr

LOIREADD

Association loi 1901
HOPITAL BELLEVUE CHU SAINT ETIENNE
PAVILLON 5 BIS
42055 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
SIREN : 448 357 905

Rapports du Commissaire aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2025

Avvens Audit est membre du groupe Avvens

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON
Etablissement secondaire : 17B Rue de la Presse 42000 SAINT-ETIENNE
Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr
Société de commissariat aux comptes inscrite à LYON
S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Audit / Tax / Advisory

Smart decisions. Lasting value.



Avvens Audit

17B Rue de la Presse
42000 LYON
Tél. +33 (0)4 77 57 47 48
www.crowe-avvens.fr

LOIREADD

Association loi 1901
HOPITAL BELLEVUE CHU SAINT ETIENNE
PAVILLON 5 BIS
42055 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
SIREN : 448 357 905

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Avvens Audit est membre du groupe Avvens

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON
Etablissement secondaire : 17B Rue de la Presse 42000 SAINT-ETIENNE
Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr
Société de commissariat aux comptes inscrite à LYON
S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Audit / Tax / Advisory

Smart decisions. Lasting value.

LOIREADD
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

LOIREADD

Association loi 1901

HOPITAL BELLEVUE CHU SAINT ETIENNE
PAVILLON 5 BIS

42055 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
SIREN : 448 357 905

Aux Adhérents de l'association LOIREADD

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LOIREADD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le paragraphe « règles et méthodes comptables – changement comptable » de l'annexe indiquant le changement de plan comptable intervenu au cours de l'exercice et ses effets sur les comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

LOIREADD

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Etienne, le 24 avril 2026

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes

Signed by:

CA98AA7BE1B7478...

Alexandre DAGNAUD
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.